

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 25 janvier 2023

DEL_20230125_14

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

24

29

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Syndicat
intercommunal à
vocation unique de la
fourrière pour
animaux de la
presqu'île
guérandaise –
Modification de la
délibération du 30
novembre 2022**

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE- Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Denis ROULAND Sébastien WAIRY - Stanislas FONLUPT - Stéphanie BURNEL Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO - Magali MACE - David PELON - Françoise HAFFRAY (départ à 19h30) - Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS - Michel CONANEC - Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Emilie CORDIER a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Elodie LEBOT a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON (départ à 19h30)
- Aurélie LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

26 janvier 2023

Et que la convocation avait été faite le

18 janvier 2023

Absents :

Madame Cécile NICOLAS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Lors du conseil municipal du 10 juillet 2020, les élus suivants avaient été nommés :

Mme Françoise HAFFRAY élue déléguée **titulaire**
Mme Patricia L'ECORSIER élue déléguée **titulaire**
M. Yannick BEAUVAIS élu délégué **suppléant**
Mme Véronique JULIOT élue déléguée **suppléante**

Mesdames Juliot et L'Ecorsier ayant présenté leurs démissions de leurs mandats de conseillères municipales, il convient de renommer 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. Sur proposition du Maire, les élus suivants ont été désignés lors du conseil municipal du 30 novembre 2022 :

- délégué titulaire : M. Yannick BEAUVAIS
- déléguée suppléante : Mme Laurence FREMINET
- déléguée suppléante : Mme Elodie LEBOT

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le 27/01/2023

ID : 044-214402109-20230125-DEL_20230125_14-DE

S²LO

Le Syndicat Intercommunal à vocation unique de la fourrière pour animaux de la Presqu'île guérandaise nous a indiqué que selon leurs statuts, seul un délégué suppléant devait être désigné.

C'est pourquoi, en concertation avec les élues concernées, il a été décidé de nommer Mme Elodie LEBOT en tant que déléguée suppléante au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la fourrière pour animaux de la Presqu'île guérandaise.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : De désigner les élus suivants comme délégués titulaires et déléguée suppléante au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal à vocation unique de la fourrière pour animaux de la Presqu'île Guérandaise.

| Délégués titulaires | Déléguée suppléante |
|---------------------|---------------------|
| Françoise HAFFRAY | Elodie LEBOT |
| Yannick BEAUVAIS | |

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

| | |
|-------------|----|
| Voix pour | 29 |
| Voix contre | 0 |
| Abstentions | 0 |



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 27/01/2023
Reçu en préfecture le 27/01/2023
Publié le 27/01/2023
ID : 044-214402109-20230125-DEL_20230125_14-DE

